

L'asile des aveugles

Autor(en): **G.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 44

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 26 septembre 1863.

Après le tir fédéral, la fête des officiers, après la fête des officiers, le camp de la Haute-Argovie ; après celui-ci, le concours de Colombier ; après les fêtes militaires et les exercices guerriers, les fêtes pacifiques de l'agriculture, les luttes de Cérès et de Flore, comme on aurait dit il y a cinquante ans.... Rien de plus juste, puisqu'il faut à notre époque des expositions, des rassemblements et des concours à intervalles aussi rapprochés que possible. Comme dans toutes les choses humaines il y a louer et à critiquer dans cet engouement qui s'est emparé du monde civilisé pour les imposantes et pompeuses manifestations, de quelque nature qu'elles soient. Lorsque les Anglais ont eu leur triomphante idée d'exposition universelle des arts et de l'industrie, l'univers entier a battu des mains et s'est hâté de les imiter de loin ou de près. Aussi, du train dont on y va, ces expositions voient leur prestige diminuer en raison de leur nombre. Elles ont procuré de grands avantages en donnant une nouvelle impulsion à l'activité humaine et facilité les transactions de l'industrie et du commerce en faisant appel à tous les peuples, sans distinction de pavillon ; elles ont créé, enfin, une sorte de patrie commune pour tous les hommes de travail et d'action. Voilà ce qui, jusqu'à présent, parle hautement en leur faveur, mais, pour qu'elles puissent continuer à exercer la même influence salutaire, il faudrait ne pas les répéter si souvent, en n'en pas faire en grand et en petit une affaire de mode. Qu'arriverait-il dans ce dernier cas ? C'est qu'avec le désir de produire du nouveau et toujours du nouveau, on viendrait à abandonner le côté essentiellement pratique des choses pour entrer dans le domaine de la fantaisie et du merveilleux, sans s'inquiéter des résultats au point de vue du progrès réel.

A présent, il faut bien avouer que les satisfactions d'amour-propre trouvent leur compte à ces grandes joutes industrielles, d'autant plus qu'il n'est pas trop difficile d'en retirer des distinctions honorifiques. L'intérêt, de son côté, tire profit de ces distinctions en les annonçant partout à l'aide de la réclame ; aussi est-on

habitué à la vue des superbes médailles reproduites par la gravure et la lithographie sur les factures, lettres, caisses, boîtes, marques de fabrique, etc., etc., qui nous tombent sous les yeux. Pour notre part, nous ne faisons pas un cas immense de ces sortes d'affiches, puisqu'elles n'offrent à elles seules aucune garantie véritable en faveur des produits qu'elles mettent en évidence.

Or donc, ce que nous disons des expositions, nous pouvons, dans une moindre mesure, le dire des concours agricoles, par exemple ; comme celles-ci, ils ont aussi des résultats importants qui plaident en leur faveur ; mais, comme de ces premières aussi, il ne faut en attendre trop. Ce n'est pas le cas de parler aujourd'hui du concours de Colombier, puisqu'il commence à peine et que nous n'en avons rien vu, mais nous poserons en terminant ces lignes une question que résoudra qui voudra.

Qui aura mieux mérité le prix, d'un petit agriculteur attaché à une terre médiocre, qu'il doit en partie et qui lui fait rapporter à force de travail, de peine et d'économie, assez pour faire face à ses obligations et suffire à l'entretien rigoureux de sa famille ; ou d'un grand propriétaire, qui fait cultiver ses domaines en amateur et qui, n'ayant à ménager ni le temps, ni l'argent, ni les bras, exposera dans une circonstance prévue des produits remarquables et l'emportant de beaucoup sur ceux du pauvre voisin ?

H. R.

L'asile des aveugles.

L'utile institution de l'asile des aveugles est assez connue de tous nos lecteurs pour que nous puissions nous dispenser de donner ici des détails sur son origine. Fondé par M. Haldimand, l'asile a été soutenu par ses dons réunis à ceux d'un certain nombre de personnes charitables. M. Haldimand, en mourant, a légué une somme de cinq cent mille francs pour assurer l'existence de cette œuvre. Il semble donc à première vue que l'on peut être certain que notre asile des aveugles continuera à vivre et à prospérer sans

aucune inquiétude. Tel était notre sentiment, lorsque le compte-rendu qui vient d'être publié sur l'année 1862 nous a démontré que cette sécurité, partagée peut-être par beaucoup de personnes, n'était point complète et qu'il était au contraire *indispensable* de voir les dons et les secours augmenter à l'avenir. En effet, les dons annuels de M. Haldimand s'élevaient chaque année à une somme supérieure à l'intérêt que l'établissement retirera de son legs.

Chaque année il comblait le déficit; mais il n'est plus là et l'année 1862 boucle déjà par un excédant de dépenses de plus de 8000 fr.; le budget de 1864 laisse également prévoir un déficit de 14,000 fr.

Nous voudrions donc appeler l'attention de nos concitoyens sur cette intéressante institution, et quoique notre petit journal ne compte qu'un nombre restreint de lecteurs au dehors de notre canton, c'est à ceux-là surtout que nous voudrions adresser ces quelques mots.

L'asile n'est pas une institution pour le canton de Vaud seulement; son acte de fondation porte: « l'origine étrangère d'un individu, ni sa religion, ne pourront jamais être une cause d'exclusion de l'asile des aveugles de Lausanne. »

Les chiffres suivants prouvent que la direction de l'établissement applique largement les vues des fondateurs.

L'asile renferme en premier lieu un hôpital. Celui-ci, dans l'année 1862, a reçu 208 malades, dont 100 Vaudois, 108 étrangers au canton ou à la Suisse, et, sur ces 108 personnes, 34 seulement habitent le canton de Vaud.

Quoiqu'il soit admis que les soins ne sont pas nécessairement donnés sans rétribution, 180 ont été traités gratuitement, et 28 ont payé une finance dont la somme ne s'est élevée qu'à 961 francs.

Outre l'hôpital, l'asile offre aux malades des consultations entièrement gratuites; l'année 1862 compte 3500 consultations, et des médicaments ont été accordés à des consultants pauvres pour la somme de 244 francs.

En présence du déficit dont nous avons parlé, il serait à désirer que chacun voulût bien se rappeler que l'asile n'est soutenu par aucun gouvernement et qu'il a besoin du concours actif et bienveillant du public.

Nous nous permettons donc de solliciter, entre autres, des secours hors du canton; que les personnes qui connaissent l'asile profitent de temps à autre des réunions de personnes charitables, pour leur parler de cette institution cosmopolite et chrétienne qui donne à tous, mais qui reçoit si peu. Nous pouvons constater à ce sujet le petit nombre de dons qui sont transmis de l'étranger. Que nos compatriotes expatriés veuillent bien attirer l'attention de leurs amis étrangers sur cet établissement qui fait honneur à notre patrie, et nous sommes certains que ces appels auront un heureux résultat. Sans doute, les visiteurs nombreux que l'asile reçoit déposent avec joie leur offrande lorsqu'ils

ont admiré ce remarquable établissement; mais c'est peu (776 fr. pour 1862), et il y a donc nécessité à éveiller la sympathie en faveur de cette œuvre.

G. B.

De l'influence de la lune.

Croyez-vous, cher lecteur, à l'influence de la lune sur la terre, sur nos destinées, sur la pluie et le beau temps, sur les fleurs, les légumes, etc.? Voilà, je l'avoue, une question bien indiscrete! Vous voudriez répondre affirmativement que vous ne l'oseriez, parce que l'on dit et répète partout que ces croyances sont fausses, absurdes, que la science les condamne... et quand la science a parlé, il faut la croire. Mais si l'on vous disait qu'en laissant de côté bon nombre d'exagérations sur le compte de la lune, il peut y avoir du vrai dans le rôle que l'on fait jouer à notre satellite, que la science d'aujourd'hui est moins dédaigneuse à son égard, vous recevriez certainement cette nouvelle avec plaisir. Eh bien! permettez-nous de consacrer quelques lignes du *Conteur* à l'examen de quelques-unes des croyances populaires qui se rapportent à la lune, pour voir ce qu'elles peuvent avoir de sérieux ou d'absurde.

Les diverses influences accordées ou refusées à la lune peuvent se ranger dans les catégories suivantes:

Influence sur la température et les changements de temps.

Influence sur la végétation.

L'influence de la lune sur les changements de temps a été et est encore aujourd'hui contestée par des savants de premier ordre; beaucoup de personnes, au contraire, accordent une confiance absolue, sans bornes, à l'intervention de la pleine lune ou de la lune nouvelle. Chacun a entendu parler, il y a quelques mois, des fameuses prédictions de M. Mathieu (de la Drôme) relatives à la sécheresse et à l'humidité de certaines périodes de jours. Dire que ces prédictions ont été démenties par les faits serait peut-être hasardé, mais dire aussi qu'elles ont reçu une éclatante confirmation serait plus hasardé encore. Il y a toujours tant de vague, d'indécision dans les prophéties relatives au temps que l'on est toujours très-embarrassé pour juger de leur réalisation. On annonce, par exemple, un été humide; mais qu'est-ce qu'un été humide? S'il pleut abondamment pendant quelques jours, on dira qu'il est tombé beaucoup d'eau et que la prédiction s'est réalisée, lors même que l'été aura été généralement beau; si le temps est généralement couvert, qu'il pleuve fréquemment, mais sans que la quantité de pluie tombée soit bien considérable, on aura le souvenir d'un été peu agréable, pluvieux, et le prophète du temps aura encore eu raison; et pourtant entre ces deux étés il y aura une différence du tout au tout; ce qui montre que les prétendues prédictions sont conçues en termes assez larges pour qu'il soit presque toujours possible de prouver qu'elles ont raison... ou qu'elles ont tort.

M. Mathieu (de la Drôme) fondait précisément ses